

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24810073700027	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT BUDGET ANNEXE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE ALBI VILLE ET PERIPHERIE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF (2)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	26
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	27
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	35
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	37
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	38
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	40
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	41
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	42
A3.2 - Etalement des provisions	43
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	44
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	45
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	46
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	49
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires délibération n°6 du 28/03/2006.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 016 600,00	8 016 600,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		8 016 600,00	8 016 600,00

INVESTISSEMENT

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	5 628 850,00	5 628 850,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		5 628 850,00	5 628 850,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	13 645 450,00	13 645 450,00
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 675 975,00	0,00	1 907 521,00	1 907 521,00	1 907 521,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 091 394,00	0,00	1 086 330,00	1 086 330,00	1 086 330,00
014	Atténuations de produits	770 000,00	0,00	890 000,00	890 000,00	890 000,00
65	Autres charges de gestion courante	143 000,00	0,00	165 010,00	165 010,00	165 010,00
Total des dépenses de gestion des services		3 680 369,00	0,00	4 048 861,00	4 048 861,00	4 048 861,00
66	Charges financières	1 048 000,00	0,00	1 005 000,00	1 005 000,00	1 005 000,00
67	Charges exceptionnelles	157 000,00	0,00	157 000,00	157 000,00	157 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	25 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 910 369,00	0,00	5 235 861,00	5 235 861,00	5 235 861,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	701 631,00		1 047 314,00	1 047 314,00	1 047 314,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 716 300,00		1 733 425,00	1 733 425,00	1 733 425,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 417 931,00		2 780 739,00	2 780 739,00	2 780 739,00
TOTAL		7 328 300,00	0,00	8 016 600,00	8 016 600,00	8 016 600,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 016 600,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 720 000,00	0,00	7 130 000,00	7 130 000,00	7 130 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	367 200,00	0,00	175 500,00	175 500,00	175 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		7 087 200,00	0,00	7 305 500,00	7 305 500,00	7 305 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		7 087 200,00	0,00	7 305 500,00	7 305 500,00	7 305 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	241 100,00		711 100,00	711 100,00	711 100,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		241 100,00		711 100,00	711 100,00	711 100,00
TOTAL		7 328 300,00	0,00	8 016 600,00	8 016 600,00	8 016 600,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 016 600,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 069 639,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	238 220,00	0,00	156 000,00	156 000,00	156 000,00
21	Immobilisations corporelles	31 920,00	0,00	62 250,00	62 250,00	62 250,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 232 908,00	0,00	2 569 500,00	2 569 500,00	2 569 500,00
	Total des opérations d'équipement	2 833 045,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
	Total des dépenses d'équipement	6 336 093,00	0,00	2 917 750,00	2 917 750,00	2 917 750,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 542 000,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 542 000,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 878 093,00	0,00	4 617 750,00	4 617 750,00	4 617 750,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	241 100,00		711 100,00	711 100,00	711 100,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	241 100,00		1 011 100,00	1 011 100,00	1 011 100,00
	TOTAL	8 119 193,00	0,00	5 628 850,00	5 628 850,00	5 628 850,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 628 850,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 313 378,00	0,00	700 500,00	700 500,00	700 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 487 884,00	0,00	1 847 611,00	1 847 611,00	1 847 611,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	5 801 262,00	0,00	2 548 111,00	2 548 111,00	2 548 111,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 801 262,00	0,00	2 548 111,00	2 548 111,00	2 548 111,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	701 631,00		1 047 314,00	1 047 314,00	1 047 314,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 716 300,00		1 733 425,00	1 733 425,00	1 733 425,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 417 931,00		3 080 739,00	3 080 739,00	3 080 739,00
	TOTAL	8 219 193,00	0,00	5 628 850,00	5 628 850,00	5 628 850,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 628 850,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	2 069 639,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 907 521,00		1 907 521,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 086 330,00		1 086 330,00
014	Atténuations de produits	890 000,00		890 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	165 010,00		165 010,00
66	Charges financières	1 005 000,00	0,00	1 005 000,00
67	Charges exceptionnelles	157 000,00	0,00	157 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 733 425,00	1 733 425,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	25 000,00		25 000,00
023	Virement à la section d'investissement		1 047 314,00	1 047 314,00
Dépenses d'exploitation – Total		5 235 861,00	2 780 739,00	8 016 600,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 016 600,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	711 100,00	711 100,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 700 000,00	0,00	1 700 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	130 000,00		130 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	156 000,00	0,00	156 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	62 250,00	0,00	62 250,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 569 500,00	300 000,00	2 869 500,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 617 750,00	1 011 100,00	5 628 850,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 628 850,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 130 000,00		7 130 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	175 500,00		175 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	711 100,00	711 100,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		7 305 500,00	711 100,00	8 016 600,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 016 600,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	700 500,00	0,00	700 500,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 847 611,00	0,00	1 847 611,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	300 000,00	300 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 733 425,00	1 733 425,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 047 314,00	1 047 314,00
Recettes d'investissement – Total		2 548 111,00	3 080 739,00	5 628 850,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 628 850,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 675 975,00	1 907 521,00	1 907 521,00
604	Achats d'études, prestations de services	250 000,00	250 000,00	250 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	325 350,00	418 880,00	418 880,00
6062	Produits de traitement	98 700,00	120 400,00	120 400,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	93 250,00	102 600,00	102 600,00
6064	Fournitures administratives	2 700,00	2 000,00	2 000,00
6066	Carburants	11 650,00	10 800,00	10 800,00
6068	Autres matières et fournitures	9 500,00	1 000,00	1 000,00
611	Sous-traitance générale	396 600,00	445 398,00	445 398,00
6132	Locations immobilières	27 000,00	24 750,00	24 750,00
6135	Locations mobilières	5 700,00	60 656,00	60 656,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	900,00	900,00	900,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	4 170,00	1 700,00	1 700,00
61523	Entretien, réparations réseaux	144 800,00	160 000,00	160 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	10 000,00	37 700,00	37 700,00
61551	Entretien matériel roulant	2 900,00	2 900,00	2 900,00
6156	Maintenance	37 095,00	14 153,00	14 153,00
6161	Multirisques	14 800,00	14 800,00	14 800,00
617	Etudes et recherches	3 000,00	3 000,00	3 000,00
618	Divers	5 500,00	10 000,00	10 000,00
6222	Commissions recouvrement redevance	55 000,00	43 354,00	43 354,00
6231	Annonces et insertions	250,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6241	Transports sur achats	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6248	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	100,00	100,00	100,00
6262	Frais de télécommunications	14 780,00	13 500,00	13 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	130,00	130,00	130,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 700,00	4 700,00	4 700,00
6287	Remboursements de frais	117 000,00	125 700,00	125 700,00
6288	Autres	9 000,00	8 000,00	8 000,00
63512	Taxes foncières	25 300,00	25 300,00	25 300,00
6378	Autres taxes et redevances	100,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 091 394,00	1 086 330,00	1 086 330,00
6331	Versement de transport	3 850,00	3 838,00	3 838,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 111,00	3 202,00	3 202,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 315,00	3 723,00	3 723,00
6411	Salaires, appointements, commissions	607 042,00	609 423,00	609 423,00
6413	Primes et gratifications	152 143,00	159 354,00	159 354,00
6415	Supplément familial	7 134,00	7 124,00	7 124,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	136 141,00	134 972,00	134 972,00
6452	Cotisations aux mutuelles	12 108,00	9 412,00	9 412,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	136 619,00	133 311,00	133 311,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	15 339,00	11 861,00	11 861,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	2 771,00	2 610,00	2 610,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	8 421,00	6 500,00	6 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 400,00	1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits (7)	770 000,00	890 000,00	890 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	770 000,00	890 000,00	890 000,00
65	Autres charges de gestion courante	143 000,00	165 010,00	165 010,00
6541	Créances admises en non-valeur	93 000,00	150 000,00	150 000,00
6542	Créances éteintes	50 000,00	15 000,00	15 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		3 680 369,00	4 048 861,00	4 048 861,00
66	Charges financières (b) (8)	1 048 000,00	1 005 000,00	1 005 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	960 000,00	925 000,00	925 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6618	Intérêts des autres dettes	38 000,00	30 000,00	30 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
67	Charges exceptionnelles (c)	157 000,00	157 000,00	157 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	57 000,00	157 000,00	157 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	100 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	25 000,00	25 000,00	25 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		4 910 369,00	5 235 861,00	5 235 861,00
023	Virement à la section d'investissement	701 631,00	1 047 314,00	1 047 314,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 716 300,00	1 733 425,00	1 733 425,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 716 300,00	1 733 425,00	1 733 425,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 417 931,00	2 780 739,00	2 780 739,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 417 931,00	2 780 739,00	2 780 739,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 328 300,00	8 016 600,00	8 016 600,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 016 600,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	50 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 720 000,00	7 130 000,00	7 130 000,00
704	Travaux	250 000,00	250 000,00	250 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	5 000 000,00	5 030 000,00	5 030 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	770 000,00	890 000,00	890 000,00
70613	Participations assainissement collectif	600 000,00	600 000,00	600 000,00
7068	Autres prestations de services	100 000,00	360 000,00	360 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	367 200,00	175 500,00	175 500,00
741	Primes d'épuration	300 000,00	120 000,00	120 000,00
747	Subv. et participat° collectivités	67 200,00	55 500,00	55 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		7 087 200,00	7 305 500,00	7 305 500,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		7 087 200,00	7 305 500,00	7 305 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	241 100,00	711 100,00	711 100,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	241 100,00	711 100,00	711 100,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		241 100,00	711 100,00	711 100,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 328 300,00	8 016 600,00	8 016 600,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 016 600,00
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	238 220,00	156 000,00	156 000,00
2031	Frais d'études	236 720,00	156 000,00	156 000,00
2033	Frais d'insertion	1 500,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	31 920,00	62 250,00	62 250,00
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	4 000,00	4 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	2 920,00	4 200,00	4 200,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	1 500,00	1 500,00
2154	Matériel industriel	27 000,00	33 550,00	33 550,00
2183	Matériel de bureau et informatique	500,00	19 000,00	19 000,00
2184	Mobilier	1 500,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 232 908,00	2 569 500,00	2 569 500,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 232 908,00	2 569 500,00	2 569 500,00
22016836	Opération d'équipement n° 22016836 (5)	7 211,00	0,00	0,00
22016837	Opération d'équipement n° 22016837 (5)	0,00	0,00	0,00
22017838	Opération d'équipement n° 22017838 (5)	0,00	100 000,00	100 000,00
811	Opération d'équipement n° 811 (5)	0,00	0,00	0,00
812	Opération d'équipement n° 812 (5)	2 825 834,00	30 000,00	30 000,00
834	Opération d'équipement n° 834 (5)	0,00	0,00	0,00
835	Opération d'équipement n° 835 (5)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		6 336 093,00	2 917 750,00	2 917 750,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 542 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
1641	Emprunts en euros	1 340 000,00	1 490 000,00	1 490 000,00
1687	Autres dettes	202 000,00	210 000,00	210 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 542 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		7 878 093,00	4 617 750,00	4 617 750,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	241 100,00	711 100,00	711 100,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	241 100,00	711 100,00	711 100,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	72 800,00	270 000,00	270 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	100,00	100,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	66 400,00	20 000,00	20 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	44 200,00	9 000,00	9 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	60 000,00	60 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	0,00	122 000,00	122 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	40 600,00	5 000,00	5 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	17 100,00	225 000,00	225 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	300 000,00	300 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		241 100,00	1 011 100,00	1 011 100,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 119 193,00	5 628 850,00	5 628 850,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			5 628 850,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 313 378,00	700 500,00	700 500,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	33 250,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	1 280 128,00	700 500,00	700 500,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 487 884,00	1 847 611,00	1 847 611,00
1641	Emprunts en euros	4 487 884,00	1 847 611,00	1 847 611,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 801 262,00	2 548 111,00	2 548 111,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		5 801 262,00	2 548 111,00	2 548 111,00
021	Virement de la section d'exploitation	701 631,00	1 047 314,00	1 047 314,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 716 300,00	1 733 425,00	1 733 425,00
28031	Frais d'études	0,00	30 000,00	30 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	825 100,00	835 000,00	835 000,00
28154	Matériel industriel	20 300,00	10 000,00	10 000,00
281562	Service d'assainissement	0,00	2 200,00	2 200,00
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	50,00	50,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	3 000,00	2 800,00	2 800,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	500,00	500,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	829 900,00	829 000,00	829 000,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	0,00	30,00	30,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	30,00	30,00
28182	Matériel de transport	1 100,00	2 915,00	2 915,00
28183	Matériel de bureau et informatique	800,00	900,00	900,00
28184	Mobilier	36 100,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 417 931,00	2 780 739,00	2 780 739,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	300 000,00	300 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 417 931,00	3 080 739,00	3 080 739,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		8 219 193,00	5 628 850,00	5 628 850,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 628 850,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22016836 (1)
LIBELLE : VALORISATION BIOGAZ STEP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	771 559,69	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	74 998,29	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	74 998,29	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	696 561,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	696 561,40	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22016837 (1)
LIBELLE : LOT. LA SOURCE BEAUSITE MARSSAC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		287 323,80	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 370,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 370,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	285 953,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	253 729,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	32 224,80	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22017838 (1)
LIBELLE : SCHEMA DIRECTEUR

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		101 252,00	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	101 252,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2031	Frais d'études	101 252,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-100 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 811 (1)
LIBELLE : AMÉLIORATION PETITES STEP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		243 363,92	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	358,67	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	358,67	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	243 005,25	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	243 005,25	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 812 (1)
LIBELLE : STEP MARSSAC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		87 473,11	a 0,00	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	85 823,11	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	85 823,11	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 650,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 650,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 834 (1)
LIBELLE : CENTRE VILLE CASTELNAU DE LEVIS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		309 157,52	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	4 368,51	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	4 368,51	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	304 789,01	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	304 789,01	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 835 (1)
LIBELLE : STEP ALBIPOLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 417 768,60	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	129 300,41	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	129 300,41	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 288 468,19	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 236 896,19	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	51 572,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
02.089 - EUR 3M+0.4	04/01/2019	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					37 415 583,95									
1641 Emprunts en euros (total)					37 415 583,95									
02.009	SFIL CAFFIL	15/02/2003	15/02/2003	15/02/2004	92 962,26	F	Taux fixe à 5.3 %	5,300	5,300		A	P	O	A-1
02.012	CREDIT AGRICOLE	05/10/2001	05/10/2001	30/01/2002	175 316,36	F	Taux fixe à 5.8 %	5,800	5,930		T	P	O	A-1
02.015	CAISSE D'EPARGNE	10/11/2003	10/11/2003	10/11/2004	181 695,24	F	Taux fixe à 4.85 %	4,850	4,850		A	P	O	A-1
02.016	CAISSE D'EPARGNE	01/05/2004	01/05/2004	06/04/2005	58 000,00	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	3,650		A	P	O	A-1
02.021	CAISSE D'EPARGNE	22/05/2008	22/05/2008	29/12/2008	672 601,96	F	Taux fixe à 2.9 %	2,900	2,900		A	P	O	A-1
02.022	CAISSE D'EPARGNE	24/12/2008	24/12/2008	24/12/2009	3 900 000,00	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	3,950		A	P	O	A-1
02.023	CAISSE D'EPARGNE	24/12/2008	24/12/2008	24/12/2009	2 600 000,00	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	3,950		A	P	O	A-1
02.024	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2009	23/12/2009	23/12/2010	5 500 000,00	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	3,650		A	P	O	A-1
02.025	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2009	23/12/2009	23/12/2010	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	3,650		A	P	O	A-1
02.029	CAISSE D'EPARGNE	19/02/2009	19/02/2009	19/02/2010	103 893,57	F	Taux fixe à 3.4634 %	3,460	3,460		A	P	O	A-1
02.031	CAISSE D'EPARGNE	25/12/2009	25/12/2009	25/12/2010	405 305,00	F	Taux fixe à 3.8 %	3,800	3,800		A	P	O	A-1
02.032	CAISSE D'EPARGNE	20/03/2009	20/03/2009	20/03/2010	93 115,40	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	3,950		A	P	O	A-1
02.034	SFIL CAFFIL	01/09/2009	01/09/2009	01/09/2010	335 993,11	F	Taux fixe à 4.78 %	4,780	4,780		A	P	O	A-1
02.036	SFIL CAFFIL	01/06/2009	01/06/2009	01/06/2010	925 088,17	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	4,070		A	P	O	A-1
02.038	SFIL CAFFIL	01/06/2009	01/06/2009	01/06/2010	259 024,68	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	4,070		A	P	O	A-1
02.046	SFIL CAFFIL	01/02/2009	01/02/2009	01/02/2010	138 791,38	F	Taux fixe à 3.99 %	3,990	3,990		A	P	O	A-1
02.047	CREDIT AGRICOLE	30/09/2009	30/09/2009	30/09/2010	42 580,44	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	3,550		A	P	O	A-1
02.048	CREDIT AGRICOLE	31/01/2009	31/01/2009	31/01/2010	270 613,44	F	Taux fixe à 5.3 %	5,300	5,300		A	P	O	A-1
02.049	CAISSE D'EPARGNE	29/12/2009	29/12/2009	29/12/2010	770 715,68	F	Taux fixe à 2.9 %	2,900	2,900		A	P	O	A-1
02.050	SFIL CAFFIL	01/07/2009	01/07/2009	01/07/2010	1 282 029,28	C	Taux fixe 4.02% à barrière 5.25% sur Euribor 12 M(Postfixé) (Marge de 0.1%)	4,020	4,080		A	P	O	B-1

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
02.051	SFIL CAFFIL	01/11/2009	01/11/2009	01/02/2010	21 141,43	V	(Euribor 03 M-Floor -0.22 sur Euribor 03 M) + 0.22	0,940	0,960		T	P	O	A-1
02.055	CAISSE D'EPARGNE	14/12/2009	14/12/2009	14/03/2010	261 407,94	F	Taux fixe à 4.73 %	4,730	4,810		T	P	O	A-1
02.056	CAISSE D'EPARGNE	14/11/2009	14/11/2009	14/02/2010	400 000,00	F	Taux fixe à 4.09 %	4,090	4,150		T	P	O	A-1
02.057	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	25/05/2009	25/05/2009	25/05/2010	72 993,40	F	Taux fixe à 4.5 %	4,500	4,500		A	P	O	A-1
02.070	CAISSE D'EPARGNE	22/12/2010	22/12/2010	23/12/2011	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	3,550		A	P	O	A-1
02.079	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	15/11/2011	15/11/2011	15/11/2012	2 300 000,00	F	Taux fixe à 4.4 %	4,400	4,460		A	P	O	A-1
02.080	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	15/12/2011	15/12/2011	15/12/2012	4 500 000,00	F	Taux fixe à 3.49 %	3,490	3,540		A	P	O	A-1
02.081	CAISSE D'EPARGNE	10/07/2010	10/07/2010	10/07/2011	160 570,92	F	Taux fixe à 4.4 %	4,400	4,400		A	P	O	A-1
02.082	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	31/01/2014	31/01/2014	30/04/2014	2 000 000,00	C	Taux fixe 3.25% à barrière 5.5% sur Euribor 03 M (Marge de 1.3%)	3,250	3,340		T	C	O	B-1
02.083	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/02/2014	20/02/2014	01/03/2015	2 000 000,00	V	Livret A + 1	2,250	2,250		A	C	O	A-1
02.084	DEXIA CL	26/05/2015	01/06/2015	01/04/2016	156 744,29	F	Taux fixe à 0.46 %	0,460	0,460		A	P	O	A-1
02.087	CREDIT AGRICOLE	30/01/2017	23/05/2017	31/05/2018	1 600 000,00	F	Taux fixe à 0.9 %	0,900	0,900		A	P	O	A-1
02.088	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/07/2017	29/09/2017	01/02/2018	635 000,00	F	Taux fixe à 1.63 %	1,630	1,630		T	P	O	A-1
02.089 - Consolidation	SOCIETE GENERALE	04/01/2019	29/03/2019	29/06/2019	2 500 000,00	V	(Euribor 03 M + 0.4)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,400	0,410		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
02.089 - EUR 3M+0.4	SOCIETE GENERALE	04/01/2019	04/01/2019	29/03/2019	0,00	V	(Euribor 03 M + 0.4)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,400	0,410		X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					2 505 806,63									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					2 505 806,63									
02.042	Agence de l'eau Adour Garonne	07/06/2009	07/06/2009	07/06/2010	33 795,33	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
02.063	Ville d'Albi	01/01/2010	01/01/2010	31/12/2010	293 904,58	C	Taux fixe 3.27% à barrière 5% sur Euribor 12 M(Postfixé)-Floor Binaire sur Euribor 12 Mois (3 / 1.73	5,000	5,070		A	P	O	B-1
02.064	Ville d'Albi	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2010	486 378,54	C	Taux fixe 3.2% si Spread CMS EUR 10 ans(Postfixé)-CMS EUR 02 ans(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x s	3,200	3,200		A	P	O	E-3
02.065	Ville d'Albi	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2010	433 867,41	C	Taux fixe 3.09% si Spread CMS EUR 10 ans(Postfixé)-CMS EUR 02 ans(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x	3,090	3,090		A	X	O	E-3
02.066	Ville d'Albi	01/01/2010	01/01/2010	31/12/2010	346 666,66	F	Taux fixe à 4.495 %	4,500	4,560		A	C	O	A-1

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
02.067	Ville d'Albi	01/12/2009	01/12/2009	01/03/2010	400 000,00	F	Taux fixe à 4.25 %	4,250	4,320		T	C	O	A-1
02.071	Agence de l'eau Adour Garonne	28/04/2009	28/04/2009	28/04/2010	31 850,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
02.072	Agence de l'eau Adour Garonne	11/03/2009	11/03/2009	11/03/2011	13 650,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
02.075	Agence de l'eau Adour Garonne	29/07/2009	29/07/2009	29/07/2010	17 863,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
02.085	Agence de l'eau Adour Garonne	08/10/2015	17/02/2016	17/02/2017	167 936,40	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
02.086	Agence de l'eau Adour Garonne	08/10/2015	13/12/2016	13/12/2017	279 894,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
Total général					39 921 390,58									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		26 143 805,86					1 454 227,49	912 635,64	0,00	126 100,12
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		26 143 805,86					1 454 227,49	912 635,64	0,00	126 100,12
02.009	N	0,00	A-1	45 261,55	7,12	V	Euribor 12 M-Floor -0.35 sur Euribor 12 M + 0.35	0,160	4 689,25	73,42	0,00	82,69
02.012	N	0,00	A-1	84 820,59	7,83	F	Taux fixe à 5.8 %	5,930	8 592,29	4 734,95	0,00	736,87
02.015	N	0,00	A-1	99 482,80	9,86	F	Taux fixe à 4.85 %	4,850	7 964,86	4 824,92	0,00	616,48
02.016	N	0,00	A-1	21 933,51	5,26	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	3 335,95	800,57	0,00	497,79
02.021	N	0,00	A-1	367 983,71	8,99	F	Taux fixe à 3.9 %	3,900	34 771,88	14 351,36	0,00	36,10
02.022	N	0,00	A-1	2 770 696,68	14,98	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	138 886,53	109 442,52	0,00	1 732,61
02.023	N	0,00	A-1	1 847 131,10	14,98	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	92 591,02	72 961,68	0,00	1 155,07
02.024	N	0,00	A-1	4 056 044,93	15,98	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	191 116,78	148 045,64	0,00	2 743,03
02.025	N	0,00	A-1	737 462,77	15,98	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	34 748,50	26 917,39	0,00	498,73
02.029	N	0,00	A-1	12 051,87	0,13	F	Taux fixe à 3.4634 %	3,460	12 051,87	417,40	0,00	0,00
02.031	N	0,00	A-1	312 253,19	17,98	F	Taux fixe à 3.8 %	3,800	12 401,02	11 865,62	0,00	158,26
02.032	N	0,00	A-1	54 592,89	8,22	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	5 169,21	2 156,42	0,00	1 518,41
02.034	N	0,00	A-1	251 080,30	14,67	F	Taux fixe à 4.78 %	4,780	11 829,63	12 001,64	0,00	3 780,29
02.036	N	0,00	A-1	705 697,27	16,42	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	29 600,73	28 721,88	0,00	15 975,22
02.038	N	0,00	A-1	197 595,21	16,42	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	8 288,20	8 042,13	0,00	4 473,06
02.046	N	0,00	A-1	76 782,31	7,08	F	Taux fixe à 3.99 %	3,990	8 335,99	3 063,61	0,00	2 495,84
02.047	N	0,00	A-1	21 568,49	6,75	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	2 768,31	765,68	0,00	166,85
02.048	N	0,00	A-1	205 357,68	14,08	F	Taux fixe à 5.3 %	5,300	9 303,88	10 883,96	0,00	9 524,95
02.049	N	0,00	A-1	452 673,37	8,99	F	Taux fixe à 3.9 %	3,900	42 774,46	17 654,26	0,00	44,41

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
02.050	N	0,00	B-1	1 023 448,57	17,50	C	Taux fixe 4.02% à barrière 5.25% sur Euribor 12 M(Postfixé) (Marge de 0.1%)	4,080	36 379,75	41 714,06	0,00	20 170,75
02.051	N	0,00	A-1	2 343,31	0,83	V	(Euribor 03 M-Floor -0.22 sur Euribor 03 M) + 0.22	0,000	2 343,31	0,00	0,00	0,00
02.055	N	0,00	A-1	210 976,12	18,95	F	Taux fixe à 4.73 %	4,810	7 036,78	9 855,58	0,00	428,73
02.056	N	0,00	A-1	325 970,69	20,87	F	Taux fixe à 4.09 %	4,150	10 026,03	13 179,73	0,00	1 651,16
02.057	N	0,00	A-1	8 827,69	0,40	F	Taux fixe à 4.5 %	4,500	8 827,69	397,12	0,00	0,00
02.070	N	0,00	A-1	1 537 474,56	16,97	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	67 427,13	54 580,35	0,00	1 159,70
02.079	N	0,00	A-1	1 855 860,00	16,87	F	Taux fixe à 4.4 %	4,460	75 260,00	82 791,98	0,00	10 010,93
02.080	N	0,00	A-1	3 355 044,00	12,96	F	Taux fixe à 3.49 %	3,540	194 742,00	118 717,30	0,00	4 901,98
02.081	N	0,00	A-1	115 651,65	12,52	F	Taux fixe à 4.4 %	4,400	6 782,40	5 088,67	0,00	2 262,06
02.082	N	0,00	B-1	1 525 000,00	15,08	C	Taux fixe 3.25% à barrière 5.5% sur Euribor 03 M (Marge de 1.3%)	3,340	100 000,00	49 011,80	0,00	7 847,40
02.083	N	0,00	A-1	1 600 000,00	15,17	V	Livret A + 1	1,750	100 000,00	28 000,00	0,00	21 802,08
02.084	N	0,00	A-1	128 224,68	12,25	F	Taux fixe à 0.46 %	0,460	9 594,13	589,83	0,00	407,76
02.087	N	0,00	A-1	1 526 625,62	18,42	F	Taux fixe à 0.9 %	0,900	74 034,75	13 739,63	0,00	7 626,10
02.088	N	0,00	A-1	607 888,75	18,83	F	Taux fixe à 1.63 %	1,630	27 553,16	9 681,76	0,00	1 540,92
02.089 - Consolidation	N	0,00	A-1	0,00	25,00	V	(Euribor 03 M + 0.4)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,000	75 000,00	7 562,78	0,00	53,89
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
02.089 - EUR 3M+0.4	N	0,00	A-1	0,00	0,24	V	(Euribor 03 M + 0.4)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		1 142 291,29					205 791,95	28 660,11	0,00	456,48
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		1 142 291,29					205 791,95	28 660,11	0,00	456,48
02.042	N	0,00	A-1	6 144,72	1,43	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 072,29	0,00	0,00	0,00
02.063	N	0,00	B-1	106 837,62	4,00	C	Taux fixe 3.27% à barrière 5% sur Euribor 12 M(Postfixé)-Floor Binaire sur Euribor 12 Mois (3 / 1.73	5,070	25 159,20	5 416,07	0,00	0,00
02.064	N	0,00	E-3	143 818,22	3,00	C	Taux fixe 3.2% si Spread CMS EUR 10 ans(Postfixé)-CMS EUR 02 ans(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x s	3,200	46 071,96	4 602,18	0,00	0,00
02.065	N	0,00	E-3	239 663,40	7,00	C	Taux fixe 3.09% si Spread CMS EUR 10 ans(Postfixé)-CMS EUR 02 ans(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x	3,090	28 552,31	7 405,60	0,00	0,00
02.066	N	0,00	A-1	106 666,63	4,00	F	Taux fixe à 4.495 %	4,560	26 666,67	4 861,26	0,00	0,00
02.067	N	0,00	A-1	159 999,88	5,92	F	Taux fixe à 4.25 %	4,320	26 666,68	6 375,00	0,00	456,48

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
02.071	N	0,00	A-1	12 740,03	5,32	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 123,33	0,00	0,00	0,00
02.072	N	0,00	A-1	6 370,00	6,19	F	Taux fixe à 0 %	0,000	910,00	0,00	0,00	0,00
02.075	N	0,00	A-1	1 786,47	0,58	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 786,47	0,00	0,00	0,00
02.085	N	0,00	A-1	134 349,12	7,13	F	Taux fixe à 0 %	0,000	16 793,64	0,00	0,00	0,00
02.086	N	0,00	A-1	223 915,20	7,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	27 989,40	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		27 286 097,15					1 660 019,44	941 295,75	0,00	126 556,60

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
02.050	SFIL CAFFIL	1 282 029,28	1 023 448,57	1	27,00		(Euribor 12 M-Floor -0.1 sur Euribor 12 M) + 0.1	Taux fixe 4.02% à barrière 5.25% sur Euribor 12 M(Postfixé) (Marge de 0.1%)	300 130,67	Taux fixe 4.02% à barrière 5.25% sur Euribor 12 M(Postfixé) (Marge de 0.1%)	4,080	41 714,06	0,00	3,75
02.063	Ville d'Albi	293 904,58	106 837,62	1	12,00		Taux fixe 3.27% à barrière 5% sur Euribor 12 M(Postfixé)-Floor Binaire sur Euribor 12 Mois (3 / 1.73	Taux fixe 3.27% à barrière 5% sur Euribor 12 M(Postfixé)-Floor Binaire sur Euribor 12 Mois (3 / 1.73	8 264,47	Taux fixe 3.27% à barrière 5% sur Euribor 12 M(Postfixé)-Floor Binaire sur Euribor 12 Mois (3 / 1.73	5,070	5 416,07	0,00	0,39
02.082	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	2 000 000,00	1 525 000,00	1	20,00		Taux fixe 3.25% à barrière 5.5% sur Euribor 03 M (Marge de 1.3%)	Taux fixe 3.25% à barrière 5.5% sur Euribor 03 M (Marge de 1.3%)	148 012,42	Taux fixe 3.25% à barrière 5.5% sur Euribor 03 M (Marge de 1.3%)	3,340	49 011,80	0,00	5,59
TOTAL (B)		3 575 933,86	2 655 286,19						456 407,56			96 141,93	0,00	9,73
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
02.064	Ville d'Albi	486 378,54	143 818,22	3	12,00		Taux fixe 3.2% si Spread CMS EUR 10 ans(Postfixé)-CMS EUR 02 ans(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x s	Taux fixe 3.2% si Spread CMS EUR 10 ans(Postfixé)-CMS EUR 02 ans(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x s	0,00	Taux fixe 3.2% si Spread CMS EUR 10 ans(Postfixé)-CMS EUR 02 ans(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x s	3,200	4 602,18	0,00	0,53
02.065	Ville d'Albi	433 867,41	239 663,40	3	16,00		Taux fixe 3.09% si Spread CMS EUR 10 ans(Postfixé)-CMS EUR 02 ans(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x	Taux fixe 3.09% si Spread CMS EUR 10 ans(Postfixé)-CMS EUR 02 ans(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x	0,00	Taux fixe 3.09% si Spread CMS EUR 10 ans(Postfixé)-CMS EUR 02 ans(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x	3,090	7 405,60	0,00	0,88
TOTAL (E)		920 245,95	383 481,62						0,00			12 007,78	0,00	1,41
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		4 496 179,81	3 038 767,81						456 407,56			108 149,71	0,00	11,14

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	41	0	0	0	0	
	% de l'encours	88,82	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	24 247 329,34	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	9,73	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 655 286,19	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	2	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	1,41	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	383 481,62	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 600.00 €	2014-12-16

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Subventions Equipement / pers. privées	5	16/12/2014
L	Subventions Equipement / pers. publiques	15	16/12/2014
L	Frais tude non suivis de ralisations	1	16/12/2014
L	Frais R&D	5	16/12/2014
L	Logiciels - licences	5	16/12/2014
L	Matriel de bureau / informatique	5	16/12/2014
L	Autocommutateurs	10	16/12/2014
L	Mobilier de bureau	10	16/12/2014
L	Vhicules lgers	8	16/12/2014
L	Motos / vlos	5	16/12/2014
L	Poids lourds et vhicules industriels	10	16/12/2014
L	Fontainerie et pompes	5	16/12/2014
L	Matriel et outillage transportable	5	16/12/2014
L	Matriel et outillage fixe	10	16/12/2014
L	Coffre-fort	10	16/12/2014
L	Rseaux assainissement	20	16/12/2014
L	Installations / aménagement constructions	15	16/12/2014
L	Btiments lgers et abris	10	16/12/2014
L	Installations et appareils de chauffages	10	16/12/2014
L	Appareils de levage, ascenceurs	60	16/12/2014

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	6 400,00		6 400,00	12 800,00	0,00	12 800,00
CONTENTIEUX ASSAINISSEMENT COLLECTIF	6 400,00	28/09/2017	6 400,00	12 800,00	0,00	12 800,00
Dépréciations (2)	273 231,61		273 231,61	546 463,22	91 450,51	455 012,71
DEPRECIATION DES COMPTES REDEVABLES	167 992,00	28/09/2017	167 992,00	335 984,00	91 450,51	244 533,49
DEPRECIATION DES COMPTES REDEVABLES	105 239,61	09/10/2018	105 239,61	210 479,22	0,00	210 479,22
TOTAL BUDGETAIRES	279 631,61		279 631,61	559 263,22	91 450,51	467 812,71
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 411 100,00	I 2 411 100,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 700 000,00	1 700 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 490 000,00	1 490 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	210 000,00	210 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		711 100,00	711 100,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	711 100,00	711 100,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 411 100,00	0,00	0,00	2 411 100,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 780 739,00	III 2 780 739,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 780 739,00	2 780 739,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	30 000,00	30 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	835 000,00	835 000,00
28154	Matériel industriel	10 000,00	10 000,00
281562	Service d'assainissement	2 200,00	2 200,00
28157	Aménagement matériel industriel	50,00	50,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	2 800,00	2 800,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	500,00	500,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	829 000,00	829 000,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	30,00	30,00
28181	Installations générales, agencements	30,00	30,00
28182	Matériel de transport	2 915,00	2 915,00
28183	Matériel de bureau et informatique	900,00	900,00
28184	Mobilier	20 000,00	20 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 047 314,00	1 047 314,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 780 739,00	0,00	0,00	0,00	2 780 739,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 411 100,00
Ressources propres disponibles	IV 2 780 739,00
Solde	V = IV – II (6) 369 639,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif territo	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		6,00	0,00	6,00	11,00	1,00	12,00
Adjoint technique pal 1 cl	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur hors classe	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 1 cl	B	1,00	0,00	1,00	4,00	0,00	4,00
Technicien principal de 2 cl	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	6,80	6,80

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Agent d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Responsable d'unités de trait		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Technicien adjoint au respons		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Technicien d'unités de traite		0,00	0,00	0,00	0,00	0,80	0,80
Technicien de maintenance 2èm		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Technicien de réseau 1ère cat		0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		8,00	0,00	8,00	14,00	7,80	21,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	326	0,00	3-1	CDD
Agent d'exploitation		OTR	0	0,00	3-4	CDI
Responsable d'unités de trait		OTR	0	0,00	A	CDD
Technicien adjoint au respons		OTR	0	0,00	3-4	CDI
Technicien d'unités de traite		OTR	0	0,00	3-4	CDI
Technicien de maintenance 2èm		OTR	0	0,00	3-4	CDI
Technicien de réseau 1ère cat		OTR	0	0,00	3-4	CDI
Technicien de réseau 1ère cat		OTR	0	0,00	3-4	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .